



A-G N° 2019 - 06 – 100

CONSEIL COMMUNAUTAIRE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 30/09/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi trente septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de Nîmes Métropole régulièrement convoqué le mardi vingt-quatre septembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Yvan Lachaud, Président.

OBJET DU VOEU

Soutien à l'activité de chirurgie cardiaque à l'hôpital privé Les Franciscaines

Présents :

M. LACHAUD **Président;**

M. ALLIER, M. BAZIN, M. DESCLOUX, M. GAILLARD, M. GRANAT, M. PORTAL, M. PREVOTEAU, M. QUITTARD, M. RAYMOND, Mme ROCCO, M. SCHOEPFER, M. SOULAS, M. VALADIER **Vice**

Présidents;

M. ARTAL, M. BOLLEGUE, M. GABACH, M. GADILLE, M. GARCIA, M. GIBERT, M. GIRE, M. GRANCHI, M. LUCCHINI, M. MARQUET, M. MARTIN, M. MAZAUDIER, Mme PERRAU, Mme POIGNET-SENGER, M. POUDEVIGNE, M. PRADIER, M. PROCIDA, M. REDER, Mme RICHARD, M. TOUZELLIER, M. VINCENT, M. VOLEON **Membres du Bureau;**

Mme ANDREO, Mme ARNEGUY, M. BASTID, Mme BERGOGNE, Mme BERNIE-BOISSARD, Mme BLACHON-AGUILAR, Mme BOISSIERE, Mme BORDES, Mme BOURGADE, Mme CHELVI-SENDIN, Mme CREPIN, Mme DE GIRARDI, Mme DE-VIDO, Mme DELBOS, M. DELRAN, Mme DOYEN, M. DUMAGEL, Mme FAYET, M. FEYBESSE, M. FLANDIN, Mme GARDET, Mme GARDEUR, M. GILLET, M. GOURDEL, M. JACOB, Mme JEHANNO, M. NICOLAS, Mme NOVELLI, M. PASTOR, Mme PEREZ, M. PLANTIER, Mme RAINVILLE, M. ROLLAND, Mme ROULLE, Mme ROUVERAND, Mme SARTRE, M. SEGUELA, M. SEGUY, M. TAULELLE, Mme TOURNIER BARNIER, Mme TRONC **Conseillers Communautaires;**

Absents excusés :

Mme AGUILA (donne pouvoir à Mme SARTRE), M. ANGELRAS (donne pouvoir à M. PASTOR), M. BURGOA (donne pouvoir à M. GOURDEL), M. DALMAS (donne pouvoir à Mme RAINVILLE), Mme ENJELVIN (donne pouvoir à Mme RICHARD), Mme ENRIQUEZ (donne pouvoir à Mme CHELVI-SENDIN), M. FILIPPI (donne pouvoir à M. DELRAN), M. FOURNIER (donne pouvoir à M. PLANTIER), Mme FOURQUET (donne pouvoir à Mme DE GIRARDI), Mme MAKRAN (donne pouvoir à Mme GARDEUR), M. MARCOS (donne pouvoir à M. REDER), M. MAYOR (donne pouvoir à M. PORTAL), Mme PAUL (donne pouvoir à Mme NOVELLI), M. PECHAIRAL (donne pouvoir à M. GRANAT), Mme PONCE-CASANOVA (donne pouvoir à M. RAYMOND), Mme PONGE (donne pouvoir à Mme BOISSIERE), M. THOULOUBE (donne pouvoir à M. QUITTARD), M. TIBERINO (donne pouvoir à M. FLANDIN), M. TIXADOR (donne pouvoir à M. BOLLEGUE), M. VALADE (donne pouvoir à M. TAULELLE)
Mme BARBUSSE (absente excusée), M. BERTIER, (absent excusé), M. CLEMENT (absent excusé), Mme DUMAS (absente excusée), M. FABRE-PUJOL (absent excusé), M. GELLY (absent excusé), M. PROUST (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	104
Nombre de membres en exercice :	104
Nombre de membres présents :	077
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	20

OBJET : Soutien à l'activité de chirurgie cardiaque à l'hôpital privé Les Franciscaines

1. CONTEXTE GENERAL

Situé à l'est de la commune de Nîmes, l'hôpital privé des franciscaines assure une fonction essentielle pour la qualité de l'accès aux soins de notre territoire.

Cet établissement est le seul sur le territoire gardois à pratiquer la chirurgie cardiaque, cette activité constituant une activité de recours qui évite des déplacements à près de 600 gardois atteints de pathologies cardiaques majeures et qui permet aussi à l'établissement d'être autorisé à pratiquer des actes de pointe en cardiologie interventionnelle (TAVI, fermetures d'auricules, ablations de fibrillation complexes).

Cependant, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a notifié à l'Hôpital privé Les Franciscaines une injonction lui permettant de remettre en cause à la date du 31 décembre prochain, l'autorisation de pratiquer la chirurgie cardiaque.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : D'affirmer la volonté de ses communes de mettre tout en œuvre pour attirer l'attention de l'ARS Occitanie et de son ministère de tutelle sur les conséquences d'une décision qui remettrait en cause la pérennité de cette activité, l'accès aux soins sur le territoire, et l'emploi des 400 salariés de l'hôpital privé des Franciscaines.

Le Président,
Yvan LACHAUD



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'Y' and 'L' intertwined.